



SOPRAGGLO

NOUVION

1 RUE MOULIN LAMIRE
80860 NOUVION
06 07 86 24 58

Bon No : 003302049		1ere Gachée : 09:15 (1)		Date : 10/09/2026 BPE2609082605		Zone : ZONE 01	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : EY710CY		EY710CY	
Client : CATHELAIN CATHELAIN 26 Rue René Digneon ABBEVILLE				Chantier : LE CROTOY LE CROTOY av du Gen de Gaulle EN FACE DE L ECOLE LE CROTOY		Chauffeur :	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
RETOUR centrale				ATTENTE		Transport :	
09:35				00:00		CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 	
Quantite Origine : 70.00 m3		Quantite Restante : 54.00 m3		Livree Reelle : 8.00			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
885	BPS NF EN 206 A2/CN		XS1/XD2 (F)	0.40 %	S3 (100 à 150 mm)	22.4	
Ciment(type et classe) CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF			Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 322	Résistance caractéristique(4) C 30/37		
Appellation commerciale : C30/37 XS1/XD2(F) D22 S3 II 42			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 18°C		
Propriétés spécifiées :							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
M3 POMPE			MasterPolyheed 911 0.6 %		Nom: Signature du client:		
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:			Signature:				

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non